



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 11 MAI 2026

---

### **20260511\_CA08 - Autorisation permanente accordée à la Directrice générale pour ester en justice**

---

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le lundi 11 mai 2026 à 17 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

#### **Ont participé :**

Monsieur Henry BRUNEAU, Président

Mesdames Nadine BURGAUD, Delphine BOULESTEIX, Véronique BOUTIN, Danielle DUVALET, Marie HERNANDEZ, Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Samia RIFFAUD, Samantha ROLLAND, Annie SCHWAEDERLE et Laurence VIONNET, Administratrices

Messieurs Raphaël ALARCON, Jean-Luc BONNET, Georges DAMIANO, Rachid EL BOUTAYBI, Jean-Yves ESTOUP, Marcel GAUBERT, Jean-Marie JAVELON, Jean-François LANDRON, Frédéric LIZOT, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE et Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Cédric JOSEPH, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

#### **Absent excusé :**

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

La séance est ouverte à 17 heures par Madame Danielle DUVALET, Doyenne du Conseil d'Administration, et se poursuit sous la Présidence de Monsieur Henry BRUNEAU, Président.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu l'article R.421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation, modifié par décret 2022-706 du 26 avril 2022, prévoyant que le directeur général « représente l'office en justice, dans les conditions prévues au 11° de l'article R. 421-16 (autorisation du conseil d'administration), sauf dans les cas prévus au cinquième alinéa de l'article R. 421-17 (contentieux dans lesquels un administrateur ou le directeur général est mis en cause). »,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Autorise de façon permanente la Directrice générale à ester en justice concernant tous les contentieux que l'Office peut rencontrer et en son nom, qu'il soit en demande ou en défense, en première instance ou en appel, pour tous les litiges relevant de l'ordre judiciaire ou administratif.

Formalités de publicité effectuées

le **12 MAI 2026**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **12 MAI 2026**

LE PRESIDENT,  
Henry BRUNEAU

